**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 49 (1865)

Protokoll: Séances générales

Autor: [s.n.]

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# II

# SÉANCES GÉNÉRALES

AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

# PREMIÈRE SÉANCE

## Lundi 21 Août, à 10 heures du matin.

Le président, M. le professeur de la Rive, ouvre la séance par la lecture de son discours.

Il est donné lecture de la liste des ouvrages reçus à Genève pour la Société.

Le président annonce qu'un certain nombre d'exemplaires de l'Histoire de la Société, par M. Siegfried, sont déposés au bureau à l'Athénée, où chaque membre peut retirer un exemplaire.

- M. le professeur B. Studer lit le rapport de la commission géologique.
- M. le professeur A. Mousson lit le rapport de la commission météorologique.
- M. le professeur L. Dufour lit le rapport de la commission nommée pour étudier les courants électriques terrestres.

La lecture du rapport de la commission nommée pour étudier la phthisie pulmonaire est renvoyée à la section de médecine.

- M. le professeur A. de Candolle lit un mémoire sur la germination des graines dans ses rapports avec la chaleur.
- M. Henri Deville, de l'Institut de France, fait une communication sur la tendance actuelle des idées en chimie et sur la fusion qui s'opère de cette science avec la physique.

# SECONDE SÉANCE

### Mercredi 23 Août, à 10 heures du matin.

M. le professeur E. Plantamour soumet à l'assemblée l'approbation des comptes du comité central, 1864/5, qui ont déja été approuvés par la commission préparatoire. — Ces comptes sont adoptés avec remercîments.

Le crédit illimité ordinaire est accordé à la commission de publication des mémoires.

Conformément au préavis de la commission préparatoire, la demande d'augmentation d'allocation à la bibliothèque n'est pas accordée; l'allocation ordinaire de 450 francs est votée.

Le comité central, nommé en 1862, et composé de MM. H. Locher-Balber, O. Heer et J. Siegfried, est réélu en entier pour trois ans.

Les membres de la commission de publication des mémoires de la Société sont tous sept réélus membres de cette commission pour trois ans.

M. Perceval de Loriol est élu membre supplémentaire de la commission géologique.

L'assemblée désigne la ville de Neuchâtel comme lieu de réunion de la Société en 1866, et nomme M. Louis Coulon président et M. le professeur E. Desor vice-président de la Société pour l'année 1866.

M. Claude Bernard, de l'Institut de France, fait une communication sur l'action physiologique du curare et des poisons en général.

Le scrutin est ouvert pour l'élection des candidats présentés par les sociétés cantonales, ainsi que pour l'élection des membres honoraires présentés par le comité préparatoire. Tous obtiennent la majorité des voix et sont déclarés élus.

Il est donné lecture des procès-verbaux des diverses sections.

